

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

SEANCE DU 27 OCTOBRE 2021

Afférents au Conseil	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la délibération	13
Date de convocation	22/10/2021
Date d'affichage	29/10/2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt sept octobre, à dix-neuf heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEPRINCE Romuald, Maire.

Étaient présents : Christophe PUZIN, Agnès ROUX, Romuald LEPRINCE, Jean-Noël LEPAGE, Rachel FAVEAUX, Pascal LEPAGE, Esperanza LULLO, Julien FABER, Magali PLATAT, Sophie KOLLROS, Raoul PURSON

Absents non excusés : Richard CURTO PEREZ, Agnès CRESPEL

Absents excusés : Yvon PERIDON donnant pouvoir à Agnès ROUX, Frédérique SERRE donnant pouvoir à Romuald LEPRINCE

M. Raoul PURSON est nommé secrétaire de séance.

INDEMNITES DE MISSION

2021-10-D08

Le Maire informe le conseil municipal que MM Eric Labilloy et Michaël Lefebvre viennent de suivre une formation pour l'obtention du Certiphyto Opérateur à Courcelles-Chaussy, et que d'autres agents (titulaires, stagiaires, contractuels de droit public, contractuels de droit privé – contrats aidés) pourraient être amenés à participer à des actions de formation continue ou statutaire pour leur formation professionnelle.

Le conseil municipal accepte, par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, d'indemniser les agents concernés, selon les barèmes en vigueur, de :

*leurs frais de transport par le versement d'une indemnité kilométrique dans le cas où ils utilisent leur véhicule personnel,

*leurs frais de repas,

*leurs frais d'hébergement.

La commune leur remboursera également les frais de péage d'autoroute sur présentation des pièces justificatives.

Ont signé au registre les membres présents.
Copie conforme.

Le Maire,
Romuald LEPRINCE.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20211027-2021-10-D08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2021

Publication : 05/11/2021